

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, A L'OCCASION DU DINER OFFERT A DES PERSONNES HANDICAPEES AU PALAIS DE L'ELYSEE LE 31 DECEMBRE 1977

MES CHERS AMIS, JE ME REJOUIS QUE L'ANNEE 1978 QUI REPRESENTE ENCORE, POUR UN INSTANT, L'AVENIR, AIT ETE L'OCCASION DE VOUS REUNIR AUTOUR DE CETTE TABLE. CAR, COMME VIENT DE LE RAPPELER M. DEFERT, LES PERSONNES HANDICAPEES, PLUS ENCORE QUE LES AUTRES, EPROUVENT L'ANGOISSE DE LEUR AVENIR. NOUS AVONS VOULU PARTAGER AVEC VOUS CE SOIR VOS ANGOISSES ET VOS ESPOIRS QUI SONT CEUX DE TOUTES LES PERSONNES HANDICAPEES. LES PERSONNES HANDICAPEES FONT PARTIE DE LA COMMUNAUTE FRATERNELLE DES FRANCAIS. ELLES DOIVENT BENEFICIER DE LA SOLIDARITE, MAIS AUSSI DE L'AFFECTION DE TOUS LES FRANCAIS. NOTRE SOLIDARITE EST D'AUTANT PLUS NECESSAIRE QUE LE HANDICAP DONT VOUS SOUFFREZ CONSTITUE UNE INEGALITE QUE NOUS DEVONS SURMONTER ENSEMBLE. NOTRE AFFECTION EST D'AUTANT PLUS INDISPENSABLE QU'ELLE SEULE PEUT BRISER L'ISOLEMENT QUE CREE SOUVENT UN HANDICAP. LES PERSONNES HANDICAPEES NE SONT PAS DES "EXCLUS". ELLES DOIVENT PARTICIPER, SUR UN PIED D'EGALITE ET DE RESPECT A LA VIE COMMUNE DES FRANCAIS

-\

LA PRISE EN CONSIDERATION DES BESOINS ET AUSSI DU ROLE DES PERSONNES HANDICAPEES A ETE PROGRESSIVE. LA LOI D'ORIENTATION DU 30 JUIN 1975 `DATE` QUI RESTERA, JE LE PENSE PROFONDEMENT, L'UN DES TEXTES ESSENTIELS QUI AURONT ETE ADOPTES PENDANT CE SEPTENNAT, A FIXE LES GRANDES ORIENTATIONS POUR L'AVENIR. L'INSERTION SOCIALE DES PERSONNES HANDICAPEES EST DESORMAIS L'ASPECT ESSENTIEL DE LA POLITIQUE A SUIVRE. CETTE INSERTION, NOUS VOULONS L'OBTENIR EN DEVELOPPANT L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPEES, EN FAVORISANT LEUR ACCES AU TRAVAIL ET EN FACILITANT LEUR PARTICIPATION A LA VIE SOCIALE. L'AUTONOMIE DOIT D'ABORD ETRE FINANCIERE, MEME SI LE NIVEAU DES RESSOURCES GARANTI AUX PERSONNES HANDICAPEES QUI NE TRAVAILLENT PAS, PARAIT ENCORE MODESTE. IL A CONNU UNE PROGRESSION RAPIDE, IDENTIQUE A CELLE DU MINIMUM VIEILLESSE. POUR LES PERSONNES HANDICAPEES QUI PEUVENT TRAVAILLER, LA CREATION DE COMMISSIONS TECHNIQUES D'ORIENTATION ET DE RECLASSEMENT PROFESSIONNEL, LA PROCHAINE MISE EN PLACE D'UNE GARANTIE DE RESSOURCES FIXEE PAR-RAPPORT AU SMIC, L'ACCROISSEMENT DE L'AIDE AUX EMPLOYEURS QUI AMENAGENT LES POSTES DE TRAVAIL POUR LES HANDICAPES, LE DEVELOPPEMENT DES ATELIERS PROTEGES ET DES CENTRES D'AIDE PAR LE TRAVAIL, CONSTITUENT DES DECISIONS DONT JE VEILLE PERSONNELLEMENT A L'APPLICATION, ET QUI REPENDENT AU COURAGE QUE VOUS MONTREZ DANS LES EPREUVES DE VOTRE VIE DE TOUS LES JOURS

-\

JE SAIS BIEN QUE TOUT NE CHANGERA PAS DU JOUR AU LENDEMAIN, MAIS JE SUIS DECIDE A POURSUIVRE L'EFFORT. L'ETAT DOIT MONTRER L'EXEMPLE. J'AI APPRIS L'AUTRE JOUR QUE LES TEXTES QUI FIXENT LES CONDITIONS D'APTITUDE PHYSIQUE

AUX EMPLOIS PUBLICS N'AVAIENT PAS ETE REVUS DEPUIS LA GUERRE `1975 ` DATE`,
ET QU'AINSI DE NOMBREUSES PERSONNES HANDICAPEES SE TROUVENT ECARTEES DE
LA FONCTION_PUBLIQUE. NATURELLEMENT, CECI VA CHANGER. ENFIN, LES PERSONNES
HANDICAPEES DOIVENT PARTICIPER A LA VIE SOCIALE COMME TOUS LES AUTRES.
PROCHAINEMENT VA PARAITRE UN DECRET QUI INTERESSE TOUS LES HANDICAPES
MOTEURS. DANS UN AN, AUCUN BATIMENT OUVERT AU PUBLIC, QU'IL S'AGISSE D'UNE
ECOLE, D'UNE ADMINISTRATION, D'UN MAGASIN OU D'UNE SALLE DE SPECTACLE, NE
POURRA PLUS ETRE CONSTRUIT SANS QUE LES HANDICAPES PUISSENT Y AVOIR ACCES.
POUR L'AVENIR, IL FAUT REFLECHIR AUX AMENAGEMENTS QUE L'ON PEUT APPORTER
AUX IMMEUBLES QUI EXISTENT DEJA POUR FACILITER L'ACCES DES PERSONNES
HANDICAPEES. IL CONVIENT DE FAIRE DE MEME POUR LES MOYENS DE TRANSPORTS
COLLECTIFS. CE SERA NATURELLEMENT UNE ACTION PROGRESSIVE MAIS IMPORTANTE
CAR ELLE APPREND A TOUS LES FRANCAIS A TENIR_COMPTE DES PROBLEMES
PARTICULIERS DES PERSONNES HANDICAPEES

-\

EN TRAVAILLANT, EN-FONCTION DE LEUR CAPACITE, LES PERSONNES HANDICAPEES
CONTRIBUENT COMME LES AUTRES A L'ENRICHISSEMENT NATIONAL. AU CONTACT DES
DIFFICULTES QUOTIDIENNES, ELLES MONTRENT UNE VOLONTE ET UN COURAGE QUI ONT
VALEUR D'EXEMPLE. LES VALEURS MORALES QUI ONT FAIT LA FORCE ET LA DIGNITE DE
NOTRE PAYS, PERSONNE NE LES INCARNE MIEUX AUJOURD'HUI QUE LES PERSONNES
HANDICAPEES. LES PERSONNES HANDICAPEES ONT DROIT A NOTRE AFFECTION. ELLES
ATTENDENT AUSSI NOTRE CONSIDERATION. C'EST CETTE CONSIDERATION QU'AU NOM
DE TOUTES LES FRANCAISES ET LES FRANCAIS, AU NOM DE TOUS CEUX QUI SONT EPRIS
DE FRATERNITE ET DE JUSTICE, JE VOUS EXPRIME TRES AMICALEMENT CE SOIR

-\